

Habitats de végétation

Aires d'étude écologique

- AER - Aire d'étude rapprochée
- ZIP - Zone d'implantation potentielle

Habitats de végétation

Habitats surfaciques

- Mare temporaire
- Roselière
- Friche hygrophile
- Friche mésohygrophile
- Roncier
- Friche mésophile x Bois mixte
- Bois de feuillus
- Bois mixte
- Plantation de feuillus



Date : janvier 2022
Logiciel : QGIS 3.16.4
Projection : RGF93 / Lambert-93
Sources : Google satellite



0 50 100 150 m

1:2 500

Enjeux des habitats de végétation



3.4.3.2. La flore

Recueil bibliographique

L'analyse bibliographique locale s'est notamment basée sur l'étude de la flore connue au niveau des zonages environnementaux alentours. Elle a notamment fait état de la présence d'espèces végétales liées aux milieux humides et aquatiques ainsi qu'aux espèces de milieux ouverts mésophiles.

Les données bibliographiques à disposition font état de **64 espèces végétales** présentant un enjeu de conservation dans les environs du projet. Le tableau ci-dessous présente la probabilité de présence de chaque espèce à enjeu au sein de l'aire d'étude et au sein du projet, définie en fonction de la présence et de la surface du biotope préférentiel de l'espèce au sein de ces deux délimitations.

Espèces végétales à enjeu de conservation connues à proximité du projet

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence dans l'aire d'étude	Probabilité de présence dans l'emprise
Amaranthe de Bouchon	<i>Amaranthus powellii</i> subsp. <i>bouchonii</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Asperge officinale	<i>Asparagus officinalis</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Avoine de Loudun	<i>Helictochloa marginata</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Baldellie fausse renoncule	<i>Baldellia ranunculoides</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Bident penché	<i>Bidens cernua</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Bruyère ciliée	<i>Erica ciliaris</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Camomille mixte	<i>Cladanthus mixtus</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Campanule étoilée	<i>Campanula patula</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Cicendie filiforme	<i>Cicendia filiformis</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Corrigiole à feuilles de téléphium	<i>Corrigiola telephiifolia</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Crassule mousse	<i>Crassula tillaea</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Eléocharide à une écaille	<i>Eleocharis uniglumis</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Eléocharide épingle	<i>Eleocharis acicularis</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Fritillaire pintade	<i>Fritillaria meleagris</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Fumeterre à petites fleurs	<i>Fumaria parviflora</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Gaillet chétif	<i>Galium debile</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Galéopsis ladanum	<i>Galeopsis ladanum</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Grande utriculaire	<i>Utricularia australis</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Grassette du Portugal	<i>Pinguicula lusitanica</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence dans l'aire d'étude	Probabilité de présence dans l'emprise
Jacobée à feuilles de barbarée	<i>Jacobaea erratica</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Jonc des vasières	<i>Juncus tenageia</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Jonquille des bois	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	INPN / Obv-NA	MODÉRÉE	FAIBLE
Laïche distique	<i>Carex disticha</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Laïche divisée	<i>Carex divisa</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Laïche vésiculeuse	<i>Carex vesicaria</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Lin de France	<i>Linum trigynum</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Lobélie brûlante	<i>Lobelia urens</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Logfie de France	<i>Logfia gallica</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Lotier grêle	<i>Lotus angustissimus</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Lotier hispide	<i>Lotus hispidus</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Ludwigie des marais	<i>Ludwigia palustris</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Lysimaque minime	<i>Lysimachia minima</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Macre nageante	<i>Trapa natans</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Moenchie dressée	<i>Moenchia erecta</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Naïade marine	<i>Najas marina</i> subsp. <i>marina</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Oenanthe à feuilles de silaüs	<i>Oenanthe silaifolia</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Orlaya à grandes fleurs	<i>Orlaya grandiflora</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Ortie blanche	<i>Lamium album</i>	INPN / Obv-NA	MODÉRÉE	FAIBLE
Osmonde royale	<i>Osmunda regalis</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Petite scutellaire	<i>Scutellaria minor</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Peucedan de France	<i>Peucedanum gallicum</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Polystich à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Potamot capillaire	<i>Potamogeton trichoides</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Potentille négligée	<i>Potentilla neglecta</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Pulicaire commune	<i>Pulicaria vulgaris</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Raiponce en épi	<i>Phyteuma spicatum</i>	INPN / Obv-NA	MODÉRÉE	FAIBLE
Renoncule à feuilles d'ophioglosse	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Renoncule lierre	<i>Ranunculus hederaceus</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Renoncule tripartite	<i>Ranunculus tripartitus</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Rorippe des Pyrénées	<i>Rorippa pyrenaica</i> var. <i>pyrenaica</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Sabline des montagnes	<i>Arenaria montana</i> subsp. <i>montana</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Sceau-de-Salomon odorant	<i>Polygonatum odoratum</i>	INPN / Obv-NA	MODÉRÉE	MODÉRÉE

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence dans l'aire d'étude	Probabilité de présence dans l'emprise
Scille d'automne	<i>Prospero autumnale</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Silène de France	<i>Silene gallica</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Tolpide en ombelle	<i>Tolpis umbellata</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Trèfle à petites fleurs	<i>Trifolium micranthum</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Trèfle d'eau	<i>Menyanthes trifoliata</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Vallisnérie spiralée	<i>Vallisneria spiralis</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Véronique à écus	<i>Veronica scutellata</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	MODÉRÉE
Véronique à feuilles d'acinos	<i>Veronica acinifolia</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE
Vesce de Cassubie	<i>Vicia cassubica</i>	INPN / Obv-NA	MODÉRÉE	FAIBLE
Vulpin roux	<i>Alopecurus aequalis</i>	INPN / Obv-NA	FAIBLE	FAIBLE

- NB : Ne sont pas considérés comme présentant un enjeu de conservation les individus semés, issus de lignées sélectionnées pour la production végétale.

Les espèces les plus probables au sein du projet relèvent d'une part de milieux hygrophiles et d'autre part des milieux ouverts mésophiles.

Une attention particulière a été portée à la recherche de ces espèces végétales, notamment à travers des dates de prospection adaptées à leur phénologie.

Résultats des inventaires

Les campagnes d'inventaire menées par CERMECO ont permis d'inventorier **143 espèces végétales dans l'aire d'étude**. Une synthèse des statuts de conservation, de protection et d'indigénat est proposée ci-après :

Synthèse des statuts et enjeu de conservation de la flore observée

Enjeu	Nombre de taxons
TRÈS FORT	0
FORT	0
MODÉRÉ	0
FAIBLE	0
TRÈS FAIBLE	139
NUL	4
Espèces protégées	0
Indigènes	139
Exotiques	4 exotiques dont 3 envahissantes
Taxons indéterminés	3

cf. Annexe « Liste de la flore vasculaire observée »

Trois taxons n'ont pas pu être identifiés jusqu'à l'espèce : une ou plusieurs espèces de Pissenlit (*Taraxacum*), de Ronce (*Rubus*) et de Rosier (*Rosa*). Aucun enjeu particulier n'est pressenti pour ces espèces.

Évaluation des enjeux

Aucune espèce comportant des enjeux de conservation n'a été identifiée au sein de l'aire d'étude.

Espèces exotiques envahissantes

Quatre espèces exotiques, dont trois catégorisées « exotique envahissante avérée » dans la région, se développant spontanément sont présentes dans l'aire d'étude. Il s'agit du Paspale dilaté, du Robinier faux-acacia, relevés au nord-est de l'aire d'étude du projet, ainsi que du Sporobole fertile, relevé au sein de la zone d'implantation potentielle du projet.

Synthèse des enjeux floristiques

Dans l'aire d'étude, aucune espèce à enjeu n'a été identifiée.

Synthèse des enjeux floristiques

Nom vernaculaire	Nom binomial	Plante protégée	Enjeu de conservation
Paspale dilaté	<i>Paspalum dilatatum</i>		EEE
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudo-acacia</i>		EEE
Sporobole fertile	<i>Sporobolus indicus</i>		EEE

EEE : Espèces exotiques envahissantes

- L'analyse bibliographique locale a mis en évidence la présence d'espèces végétales à enjeu de conservation à proximité du projet, **aucune** d'entre elles n'a été observée dans l'aire d'étude ;
- Les enjeux floristiques sont **TRÈS FAIBLES** au sein de la zone d'implantation potentielle et de l'aire d'étude du projet ;
- **Aucune espèce protégée** n'a été identifiée dans l'aire d'étude ;
- **Trois espèces exotiques envahissantes** avérées sont présentes dans l'aire d'étude : le Paspale dilaté, le Robinier faux-acacia et le Sporobole fertile.

3.4.3.3. La faune

3.4.3.3.1. Recueil bibliographique

Un recueil bibliographique a été mené à l'échelle communale auprès des différents portails de base de données des différentes associations régionales (Atlas des reptiles et amphibiens de France, Faune France, Faune Aquitaine, Kollect Nouvelle-Aquitaine, Observatoire FAUNA).

L'ensemble de ces données communales a été pris en compte lors de la réalisation des inventaires naturalistes afin de cibler les prospections et rechercher particulièrement les espèces à enjeux déjà identifiées dans le secteur du projet.

Ainsi, au niveau communal, le recueil bibliographique fait état de 126 espèces d'oiseaux, 25 mammifères, 8 reptiles, 7 amphibiens, 64 lépidoptères, 24 odonates et 18 orthoptères

Parmi ces espèces, les plus remarquables sont l'Argus frêle (*Cupido minimus*), la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), le Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), le Crapaud Calamite (*Epidalea calamita*), le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), l'Elanion blanc (*Elanus caeruleus*), le Fadet des Laïches (*Coenonympha oedippus*), la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), le Gazé (*Aporia crataegi*), la Genette commune (*Genetta genetta*), le Grand Capricorne du Chêne (*Cerambyx cerdo*), la Grue cendrée (*Grus grus*), la Locustelle tachetée (*Locustella naevia*), la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), le Milan royal (*Milvus milvus*), le Moineau friquet (*Passer montanus*), le Pic épeichette (*Dendrocopos minor*), le Rôle des genêts (*Crex crex*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*).

L'analyse bibliographique s'est ensuite élargie à l'échelle de la maille 10 km x 10 km afin de bien prendre en compte les spécificités biologiques locales.

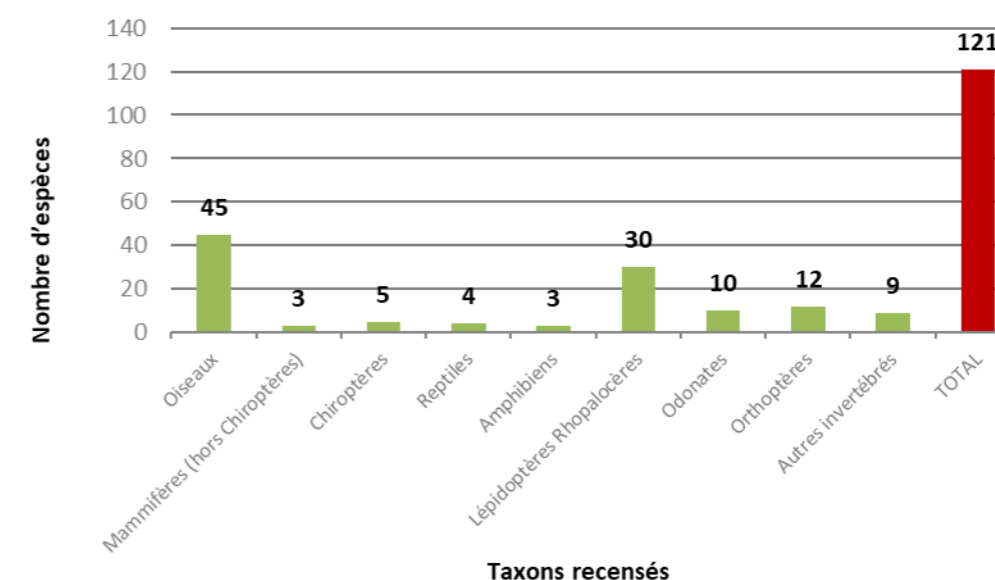
La présence d'autres espèces remarquables telles que l'Aigle botté (*Aquila pennata*), le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), la Cigogne noire (*Ciconia nigra*), la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*), le Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), le Héron pourpré (*Ardea purpurea*), le Putois d'Europe (*Mustela putorius*) et le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*).

Ce recueil bibliographique permet donc d'estimer la sensibilité faunistique du secteur du projet. La présence potentielle de ces espèces protégées au sein du périmètre d'étude a été prise en compte au cours des inventaires naturalistes dans le cadre du projet. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une recherche spécifique afin de confirmer ou non leur présence sur les parcelles du projet ou leurs abords immédiats.

3.4.3.3.2. Résultats généraux

121 espèces ont été recensées dans l'aire d'étude, ce qui s'avère être une diversité spécifique plutôt moyenne au regard du contexte local.

L'aire d'étude est dominée par des friches entourées de bois majoritairement feuillus. Une biodiversité ordinaire a été inventoriée au sein de ces milieux.



Nombre d'espèces recensées par taxons

1.1.1.1.1. Les oiseaux

Résultats des inventaires

Les relevés écologiques ont permis de recenser **45 espèces d'oiseaux dans l'aire d'étude prospectée** (voir liste des espèces en annexe associée à leur statut de protection). **La diversité spécifique pour ce site est donc évaluée comme « moyenne »** compte tenu des habitats entourant l'aire d'étude.

Pour rappel, l'étude a été menée sur une aire d'étude plus large que l'emprise du projet afin d'évaluer les effets indirects du projet sur les populations avifaunistiques locales et pour affiner les données sur les aires d'occupation des espèces. Ainsi, le statut de nidification des espèces a été évalué à l'échelle de l'aire d'étude.

Sur les 45 espèces recensées, 2 sont nicheuses certaines, 24 sont nicheuses probables, 11 sont nicheuses possibles et 8 sont non nicheuse dans l'aire d'étude.

Statut de nidification des oiseaux au sein de l'aire d'étude

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut de présence	Statut nidification sur site	LRN	Occ. rég.
Aigrette gazette	Egretta garzetta	Nicheur	Non nicheuse	LC	TC
Bruant zizi	<i>Emberiza cirulus</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	PCL
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	TC
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	PCL
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Nicheur	Non nicheuse	LC	TC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Nicheur	Nicheuse probable	VU	TC
Cisticole des joncs	<i>Sylvia Juncidis</i>	Nicheur	Nicheuse probable	VU	PCL
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	C
Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	Nicheur	Non nicheuse	LC	PCL
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Nicheur	Nicheuse possible	NT	TC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	PCL
Fauvette pitchou	Sylvia undata	Nicheur	Nicheuse probable	EN	PCL
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	TC
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	De passage	Non nicheuse	DD	PCL
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	TC
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Nicheur	Non nicheuse	LC	TC
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Nicheur	Non nicheuse	NT	TC
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	C
Hypolaïs polyglotte	Hippolaïs polyglotta	Nicheur	Nicheuse certaine	LC	C
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	PCL
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Nicheur	Non nicheuse	NT	TC
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Milan noir	Milvus migrans	Nicheur	Non nicheuse	LC	TC
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	C
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	Nicheur	Nicheuse probable	NT	PCL
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	C
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	PCL
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	C
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	C
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Nicheur	Nicheuse probable	LC	TC
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	Nicheur	Nicheuse certaine	NT	C
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Nicheur	Nicheuse probable	VU	C
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Nicheur	Nicheuse possible	LC	TC

Évaluation des enjeux

L'évaluation des enjeux avifaunistiques a été réalisée en prenant en compte les statuts réglementaires des espèces, les listes rouges nationale et régionale, les aires de répartition locale ainsi que les statuts de présence et de nidification des espèces.

L'analyse avifaunistique fait donc état de :

- 36 espèces concernées par l'article 3 de l'arrêté du 21 juillet 2015 dont l'Aigrette garzette, l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou, le Milan noir et la Pie-grièche écorcheur qui sont également inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux.
- Deux espèces sont considérées comme nicheuses certaines au niveau de l'aire d'étude : l'Hypolaïs polyglotte et le Tarier pâtre.
- Neuf espèces présentes en période de reproduction sont évaluées autre qu'en « préoccupation mineure » ou « non applicable » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine de 2016 :
 - Le Faucon crécerelle, l'Hirondelle rustique, le Martinet noir, la Pie-grièche écorcheur et le Tarier pâtre qui sont « quasi-menacés » ;
 - Le Chardonneret élégant, la Cisticole des joncs et la Tourterelle des bois qui sont « vulnérables » ;
 - La Fauvette pitchou qui est « en danger ».

A noter également l'évaluation en données insuffisantes du Gobemouche noir sur la liste rouge des oiseaux de passage de France.

- En l'absence de listes rouges régionales sur ce groupe, les indices de rareté élaborés en 2012 pour l'ex-région Aquitaine ont été pris en compte et font état de 10 espèces peu communes ou localisées (bien que l'importance de cette liste soit à relativiser au vu de son ancienneté d'élaboration) :
 - Le Bruant zizi, la Caille des blés, la Cisticole des joncs, l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette grisette, la Fauvette pitchou, le Gobemouche noir, le Loriot d'Europe, la Pie-grièche écorcheur et le Pouillot de Bonelli.

Le tableau ci-après reprend l'ensemble des espèces ayant les enjeux potentiels les plus importants en leur assimilant une note d'enjeux conformément à la méthodologie de détermination des enjeux exposée dans ce chapitre. Seules les espèces présentant des enjeux supérieurs à faibles seront décrites plus en détail par la suite.

EN : En danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure / DD : Données insuffisantes / PCL : Peu commune et/ou localisée / C : Commune / TC : Très commune

LRN : Liste rouge nationale (correspondant au statut de présence : oiseaux nicheurs, hivernants ou de passage)

Occ. Rég. : Occurrence en ex-région Aquitaine évaluée en 2012.

Espèce nicheuse certaine

Espèces protégées par l'article 3 de l'arrêté du 21 juillet 2015, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

Espèces concernées par l'annexe I de la Directive Oiseaux et protégées par l'article 3 de l'arrêté du 21 juillet 2015, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

Évaluation des enjeux avifaunistiques

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux patrimoniaux	Enjeux locaux
Aigrette garzette	Une observation en fin de période de reproduction sur le site.	Espèce assez courante au niveau des milieux aquatiques.	Faibles	Très faibles (2)
Bruant zizi	Espèce observée à un inventaire en mai dans l'aire d'étude.	Espèce encore assez courante au niveau national mais qui reste localisée en ex-région Aquitaine.	Faibles	Très faibles (3)
Caille des blés	Une observation au niveau des zones ouvertes de l'aire d'étude.	Espèce assez courante nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional.	Faibles	Très faibles (3)
Chardonneret élégant	Espèce observée à plusieurs reprises au sein de l'aire d'étude en période de reproduction.	Espèce menacée par l'intensification des pratiques agricoles mais qui est commune régionalement.	Modérés	Faibles (5)
Cisticole des joncs	Espèce bien présente au niveau des zones ouvertes de l'aire d'étude.	Espèce menacée par l'intensification agricole.	Modérés	Modérés (6)
Engoulevent d'Europe	Une seule observation en juillet dans l'aire d'étude.	Espèce en déclin menacée par la disparition de sites de nidification et une mortalité routière importante.	Faibles	Très faibles (3)
Faucon crécerelle	Espèce observée en transit et en chasse au-dessus de l'aire d'étude.	Espèce dont les populations nicheuses nationales sont en déclin.	Faibles	Très faibles (3)
Fauvette grisette	Espèce bien présente dans l'aire d'étude au niveau des zones buissonnantes.	Espèce assez courante nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional.	Faibles	Faibles (4)
Fauvette pitchou	Espèce présente au nord-est de l'aire d'étude en période de reproduction.	Espèce fortement menacée à l'échelle nationale et qui reste assez localisée en ex-région Aquitaine.	Forts	Forts (8)
Gobemouche noir	Plusieurs individus présents en halte migratoire.	Espèce nicheuse rare mais courante en halte migratoire.	Modérés	Très faibles (3)
Hirondelle rustique	Espèce observée en survol de l'aire d'étude.	Espèce menacée par la disparition de sites de nidification et par l'intensification agricole.	Modérés	Très faibles (3)
Hypolaïs polyglotte	Espèce bien présente dans l'aire d'étude et considérée comme nicheuse certaine au nord-ouest.	Espèce courante à l'échelle nationale et régionale.	Très faibles	Faibles (4)
Loriot d'Europe	Un contact au sud de l'aire d'étude.	Espèce courante à l'échelle nationale mais qui semble plus localisée en ex-région Aquitaine.	Faibles	Très faibles (3)
Martinet noir	Plusieurs individus observés en survol de l'aire d'étude.	Espèce commune régionalement.	Faibles	Très faibles (2)
Milan noir	Espèce observée en survol de l'aire d'étude.	Espèce commune régionalement.	Faibles	Très faibles (3)
Pie-grièche écorcheur	Espèce observée en période de reproduction dans l'aire d'étude.	Espèce menacée par l'intensification agricole.	Modérés	Modérés (6)
Pouillot de Bonelli	Une observation en période de reproduction.	Espèce assez courante nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional.	Faibles	Très faibles (3)
Tarier pâtre	Espèce présente au niveau des zones ouvertes de l'aire d'étude et considérée comme nicheuse certaine.	Espèce menacée par l'intensification agricole.	Faibles	Faibles (5)
Tourterelle des bois	Espèce observée au niveau des zones boisées dans l'aire d'étude.	Espèce menacée par l'intensification agricole.	Modérés	Faibles (4)

(x) note d'enjeu évaluée dans le cadre de cette étude.

Les enjeux régionaux de ces espèces, évalués principalement pour les oiseaux nicheurs, ont été adaptés au niveau local en fonction notamment de leur nature d'occupation des terrains du projet (statut de présence, de reproduction, occurrence lors des inventaires, type d'observation (vol, chant, au repos...), localisation de l'observation au sein de l'aire d'étude...).

Espèce aux enjeux FORTS

Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)



Source : CERMECO

La **Fauvette pitchou** colonise différents types de milieux : des landes, des maquis ouverts, des garrigues, des forêts défrichées en cours de recolonisation, etc. Ses populations nicheuses nationales sont en danger. En zone steppique, elle nidifie au sein des strates buissonnantes basses.

Cette espèce a été observée au nord de l'aire d'étude en période de reproduction. Les friches associées aux bois mixtes et les ronciers de l'aire d'étude peuvent être favorables à son alimentation et à son repos. Les habitats hors de l'aire d'étude semblent favorables à la reproduction de cette espèce.

Ainsi, ses enjeux locaux ont été définis comme **FORTS**.

Espèces aux enjeux MODÉRÉS

Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*)



Source : CERMECO

La **Cisticole des joncs** est un petit oiseau ayant adapté son habitat à l'évolution des pratiques et usages du sol. D'abord inféodée aux bordures végétalisées des points d'eau et aux marais, elle a peu à peu colonisé les fossés, les abords de champs et les prairies. Espèce liée au milieu aquatique, elle reste à proximité des habitats humides et subit le drainage et l'assèchement des zones humides. Chantant en vol, cette espèce est facilement détectable.

L'espèce a été observée au niveau des friches hygrophiles et mésohygrophiles de l'aire d'étude. Elle est considérée comme nicheuse probable.

Ses enjeux locaux sont considérés comme **MODÉRÉS**.

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)



Source : CERMECO

La **Pie-grièche écorcheur** est un passereau prédateur étroitement lié aux milieux bocagers. C'est en effet dans les haies qu'elle réalise son nid et qu'elle se poste, à l'affût de ses proies. Elle apprécie également les milieux ouverts pour chasser.

Espèce observée au niveau des friches et des ronciers de l'aire d'étude en période de reproduction.

Ses enjeux locaux sont considérés comme **MODÉRÉS**.

Espèces potentielles

Le recueil bibliographique effectué dans le cadre de ce projet a mis en évidence la présence potentielle de 43 espèces à enjeu local supplémentaires.

Parmi elles, 12 espèces sont liées à la présence de milieux humides importants ou de milieux aquatiques. Il s'agit du Bihoreau gris, du Canard siffleur, du Canard souchet, du Chevalier culblanc, de la Cigogne noire, du Crabier chevelu, de la Grande aigrette, de la Grue cendrée, du Héron pourpré, du Martin-pêcheur d'Europe, du Petit gravelot et de la Sarcelle d'hiver. La mare temporaire, les roselières et les friches hygrophiles dans l'aire d'étude ne sont pas assez attractives pour permettre l'observation de ces espèces. Elles peuvent être présentes seulement de manière exceptionnelle et en transit au niveau de l'aire d'étude.

Il en est de même pour plusieurs espèces de rapaces ayant des exigences de sites de nidification absentes dans l'aire d'étude. Ces espèces sont donc potentiellement présentes en transit et occasionnellement en chasse au-dessus de l'aire d'étude. La probabilité de fréquentation régulière du site est évaluée comme faible pour ces espèces. Il s'agit de l'Aigle botté, de l'Autour des palombes, du Busard Saint-Martin, de la Chevêche d'Athéna, du Circaète Jean-le-blanc, de l'Effraie des clochers, de l'Elanion blanc, du Faucon pèlerin, du Hibou moyen-duc et du Milan royal.

L'évaluation de la fréquentation régulière du site est évaluée au cas par cas dans le tableau ci-dessous pour les autres espèces à enjeu supplémentaires recensées dans la bibliographie.

Ainsi, parmi ces espèces, l'Alouette des champs, l'Alouette lulu et la Bergeronnette printanière affectionnent les milieux ouverts et sont ainsi susceptible d'être présentes au niveau des friches de l'aire d'étude. Les enjeux régionaux sont évalués comme faibles pour ces espèces.

La Bécassine des marais, en hivernage, et la Bouscarle de Cetti peuvent fréquenter les roselières. La Bouscarle de Cetti peut également être présente au niveau des ronciers.

Les ronciers sont également favorables à la présence du Bruant jaune pouvant fréquenter cet habitat et les friches dans l'aire d'étude. Ses enjeux régionaux sont modérés.

Les bois sont favorables à la présence du Faucon hobereau en nidification, du Gobemouche gris, du Pic épeichette et du Verdier d'Europe. Les enjeux régionaux de ces espèces sont évalués de faibles à modérés.

Les autres espèces à enjeux présentes dans le recueil bibliographique ont une probabilité de fréquentation régulière du site faible à très faible. Les milieux ne sont pas favorables à leur présence régulière.

Etude de la probabilité de fréquentation régulière de la ZIP par les espèces d'oiseaux potentielles

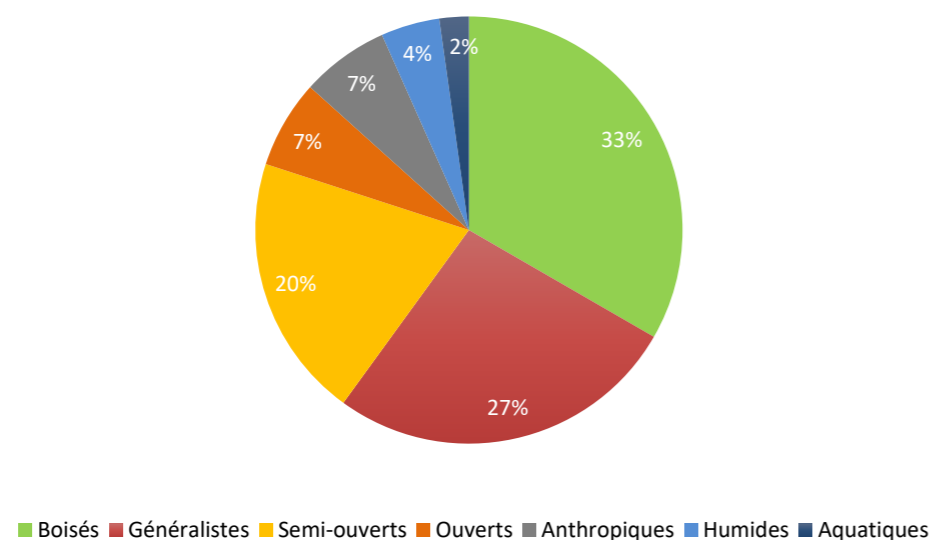
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux régionaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Zones cultivées, prés, landes, champs.	Faibles	Modérée, au niveau des friches.
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Boisements clairs, landes, plantations, champs.	Faibles	Modérée, au niveau des friches.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux régionaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	Zones herbeuses humides, bord de marais et étang, prairies inondées, champs, marais salants.	Modérés	Modérée, en hivernage au niveau des roselières.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Cours d'eau, marais, prairies humides, milieu steppiques, cultures, prairies pâturées.	Faibles	Modérée, au niveau des zones ouvertes de l'aire d'étude.
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Zones humides avec buissons, le long des cours d'eau et plans d'eau, marais, prés humides.	Faibles	Modérée, au niveau des roselières et des ronciers.
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bois, bocage, fourrés, parcs.	Modérés	Faible, de manière occasionnelle au niveau des bois.
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Bocages, champs, landes, prés côtiers, friches herbeuses.	Modérés	Modérée, au niveau des ronciers et des friches.
Corbeaux freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Plaines, prairies extensives, terres agricoles, bosquets, platanes, peupleraies, parcs ...	Faibles	Faible, en transit.
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Milieux ouverts pour la chasse et niche dans les boqueteaux.	Faibles	Modérée, au niveau des bois en nidification et au niveau des friches en chasse.
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Boisements ouverts, parcs, jardins avec arbres et buissons.	Modérés	Modérée, au niveau des bois.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Au niveau des falaises ou de bâtiments pour sa nidification.	Modérés	Faible, en transit ou en chasse et au vu de l'effort de prospection mené à l'égard de cette espèce.
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	Campagne cultivée, bocage, friches herbeuses.	Modérés	Faible, en transit au niveau des ronciers.
Locustelle tachtée	<i>Locustella naevia</i>	Milieux humides ou secs, denses, fourrés bas, zones dégagées, prairies avec buissons épineux.	Modérés	Faible, au niveau des ronciers.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Bois, parcs, campagne cultivée, urbain.	Forts	Faible, en transit.
Pic épeichette	<i>Dryobates minor</i>	Bois, boqueteaux, vergers, peupleraie.	Modérés	Modérée, au niveau des bois.
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Broussailles arbustives, saulaies, aulnaies, peupleraies.	Modérés	Faible, en halte migratoire.
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	Prairies de fauche, pâtures, marécages, champs cultivés.	Forts	Très faible, en halte migratoire et milieu peu favorables.
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Villages, vergers, jardins.	Modérés	Faible, en transit.
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Milieux dégagés avec graminées, bruyères. Prés des côtes en période migratoire.	Forts	Faible, en halte migratoire.
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Landes humides, prés, champs, berges vaseuses des lacs et étangs.	Modérés	Faible, au niveau des friches.
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Boisements de feuillus, bocages, jardins, parcs, vergers.	Modérés	Modérée, en lisière des bois.

Les habitats d'espèces d'oiseaux

Pour les habitats d'espèces, les unités écologiques décrites pour les habitats de végétation ont été reprises. Des enjeux avifaunistiques leur ont alors été attribués en prenant en compte la diversité qu'ils accueillent et leur attractivité pour les oiseaux, que ce soit en phase de chasse, transit ou reproduction.

L'expertise écologique a permis de définir sept cortèges en fonction des affinités écologiques des espèces et des milieux préférentiellement occupés :



Proportion des espèces d'oiseaux par cortège de milieu

Cette analyse par cortège traduit assez bien le contexte écologique dans lequel s'inscrit le terrain du projet. En effet, certains cortèges ou groupe d'espèces sont plus représentés traduisant la dominance ou la présence de certains milieux dans l'aire d'étude.

Les espèces de milieux boisés sont les plus représentées, ces espèces sont présentes dans les bois de feuillus et les bois mixtes de l'aire d'étude. Le contexte autour de l'aire d'étude est également très boisé.

Ces habitats sont également favorables aux espèces généralistes. Ces espèces s'adaptent aux différents milieux et sont peu exigeantes.

Les friches hygrophiles et mésohygrophiles ainsi que les ronciers sont des habitats attractifs pour les espèces de milieux semi-ouverts et ouverts. Ces cortèges sont bien représentés dans l'aire d'étude.

La présence de fermes et de hameaux à proximité a permis l'observation d'espèces anthropophiles en survol ou en chasse au sein de l'aire d'étude.

Les roselières et les mares temporaires sont de petites surfaces, elles sont ainsi d'attractivité modérée envers les cortèges d'espèces de milieux humides et aquatiques.

Aucun axe de dispersion privilégié n'a été observé durant les inventaires.

Enjeux des habitats d'espèces de l'avifaune locale

Concernant les enjeux, les bois de feuillus sont des habitats de reproduction d'alimentation et de repos pour les espèces de milieux boisés et pour les espèces généralistes. Des espèces comme la Tourterelle des bois y ont notamment été observées. Des enjeux modérés ont été associés à cet habitat.

Plusieurs espèces de milieux semi-ouverts ont été observées au niveau des ronciers telles que la Fauvette grisette et la Pie-grièche écorcheur. La Fauvette pitchou peut également utilisée cet habitat occasionnellement hors période de reproduction. Ainsi, malgré les surfaces restreintes des ronciers, des enjeux modérés ont été attribués à cet habitat.

Les friches hygrophiles et les roselières sont des habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces de milieux humides. C'est notamment un habitat attractif pour la Cisticole des joncs qui a été observée en période de reproduction au niveau des friches. Quelques espèces de milieux humides à enjeu supplémentaires sont également potentiellement présentes dans ces habitats. De plus, cet habitat est peu représenté autour de l'aire d'étude et présente ainsi une attractivité plus importante. Des enjeux modérés ont été associés.

Les bois mixtes en mosaïque ou seuls sont des habitats secondaires de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux boisés et pour les espèces généralistes. Les friches mésohygrophiles sont secondairement utilisées par le cortège d'espèces de milieux ouverts. Des enjeux faibles ont ainsi été associés à ces habitats.

Les autres habitats de l'aire d'étude sont trop perturbés ou de superficie restreinte pour être considérés comme des habitats d'espèces d'intérêt pour l'avifaune locale. Des enjeux locaux très faibles leur sont donc attribués.

Enjeux avifaunistiques par habitats

Habitat	Enjeux avifaunistiques	Remarques
Bois de feuillus	Modérés	Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux boisés et pour les espèces généralistes
Roncier	Modérés	Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux semi-ouverts
Friche hygrophile	Modérés	Habitats attractifs pour le cortège d'espèces de milieux humides
Roselière	Modérés	
Friche mésophile x Bois mixte	Faibles	Habitats secondaires de reproduction, d'alimentation et de repos pour l'avifaune locale
Bois mixte	Faibles	
Friche mésohygrophile	Faibles	
Mare temporaire	Très faibles	
Plantation de feuillus	Très faibles	Habitats peu attractifs pour l'avifaune locale

Synthèse des enjeux

Parmi les espèces inventoriées, la Fauvette pitchou possède des enjeux forts.

Deux espèces recensées dans l'aire d'étude possèdent des enjeux modérés : la Cisticole des joncs et la Pie-grièche écorcheur.

La bibliographie met en avant la présence potentielle de dix autres espèces à enjeu supplémentaires. Ces espèces appartiennent à différents cortèges et ont des enjeux régionaux de faibles à modérés.

Concernant les habitats, des enjeux modérés sont attribués aux bois de feuillus en raison de leur attractivité pour le cortège d'espèces de milieux boisés et pour les espèces généralistes.

Le même niveau d'enjeu est associé aux ronciers car plusieurs espèces à enjeux utilisent cet habitat.

Les friches hygrophiles et les roselières sont propices au cortège d'espèces de milieux humides et possèdent ainsi des enjeux modérés également.

Synthèse des enjeux avifaunistiques



Espèces/Habitats d'espèces	Protection nationale / Directive Oiseaux Annexe I	Liste rouge nationale	Occurrence régionale	Note d'enjeu	Enjeux locaux
ESPÈCES RECENSÉES					
Fauvette pitchou	Art.3 / AI	EN	PCL	8	Forts
Cisticole des joncs	Art.3 / -	VU	PCL	6	Modérés
Pie-grièche écorcheur	Art.3 / AI	NT	PCL	6	Modérés
Chardonneret élégant	Art.3 / -	VU	TC	5	Faibles
Fauvette grisette	Art.3 / -	LC	PCL	4	Faibles
Hypolaïs polyglotte	Art.3 / -	LC	C	4	Faibles
Tarier pâtre	Art.3 / -	NT	C	5	Faibles
Tourterelle des bois	Art.3 / -	VU	C	4	Faibles
ESPECES POTENTIELLES (Enjeux régionaux)					
Bécassine des marais	-/-	CR	C	-	Modérés
Bruant jaune	Art.3 / -	VU	PCL	-	Modérés
Gobemouche gris	Art.3 / -	NT	PCL	-	Modérés
Pic épeichette	Art.3 / -	VU	PCL	-	Modérés
Verdier d'Europe	Art.3 / -	VU	TC	-	Modérés
Alouette des champs	-/-	NT	C	-	Faibles
Alouette lulu	Art.3 / AI	LC	PCL	-	Faibles
Bergeronnette printanière	Art.3 / -	LC	PCL	-	Faibles
Bouscarle de Cetti	Art.3 / -	NT	C	-	Faibles
Faucon hobereau	Art.3 / -	LC	C	-	Faibles
HABITATS D'ESPECES					
Bois de feuillus					Modérés
Roncier					Modérés
Friche hygrophile					Modérés
Roselière					Modérés
Friche mésophile x Bois mixte					Faibles
Bois mixte					Faibles
Friche mésohygrophile					Faibles

CR : En danger critique / EN : En danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure / PCL : Peu commune ou localisée / C : commune / TC : Très commune

- La **Fauvette pitchou** a été recensée dans l'aire d'étude et possède des enjeux **forts**.
- La **Cisticole des joncs** et la **Pie-grièche écorcheur** possèdent des enjeux **modérés** au sein de l'aire d'étude.
- Le recueil bibliographique fait état de **la présence potentielle de dix espèces à enjeu supplémentaires** dans l'aire d'étude.
- Les **bois de feuillus** ainsi que les **ronciers**, les **friches hygrophiles** et les **roselières** sont des habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour différents cortèges et possèdent des enjeux **modérés**.

Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux et habitats d'espèces de l'avifaune



Aires d'étude écologique

-  AER - Aire d'étude rapprochée
-  ZIP - Zone d'implantation potentielle






Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux forts

-  FP - Fauvette pitchou






Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux modérés

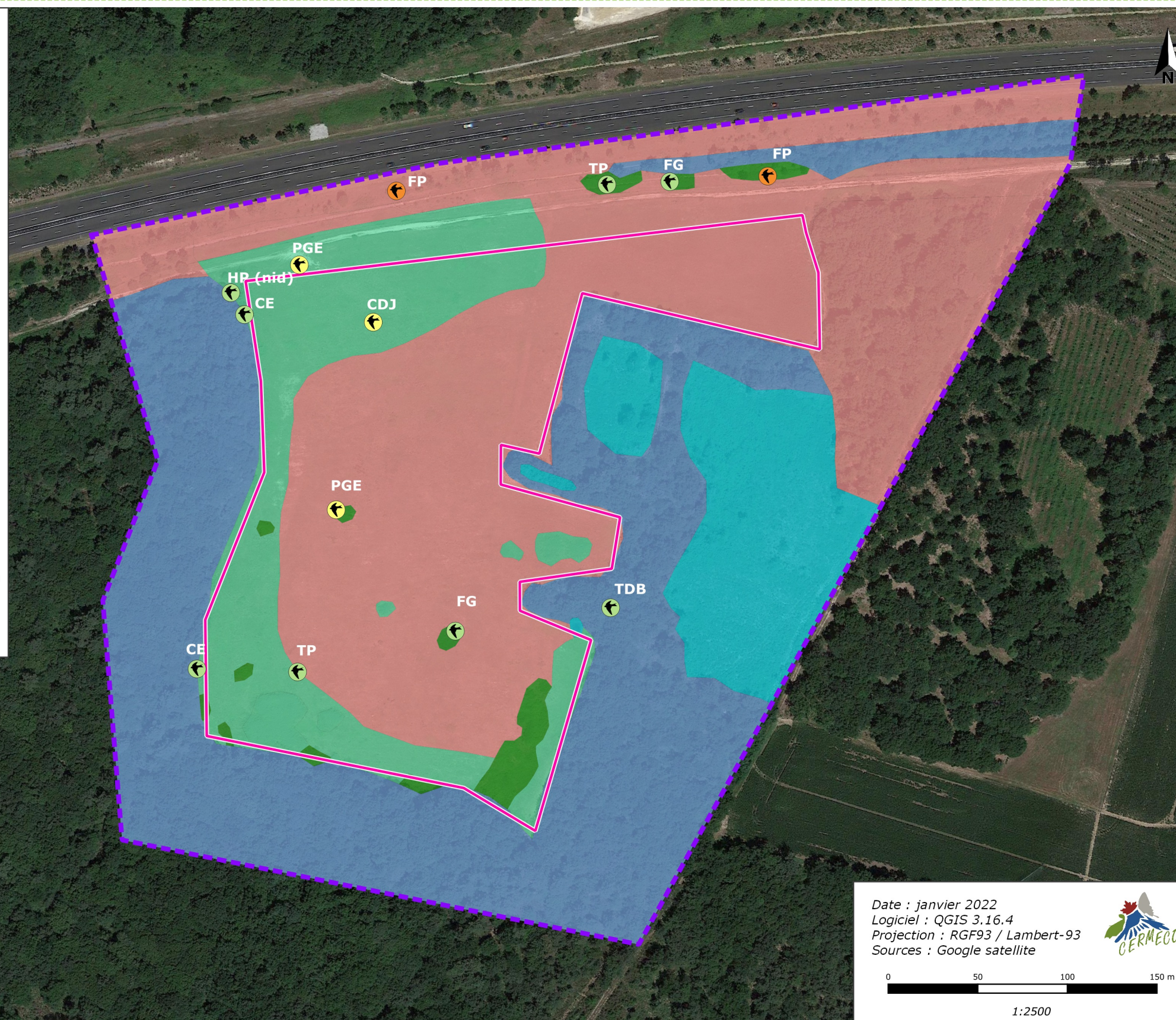
-  CDJ - Cisticole des joncs
-  PGE - Pie-grièche écorcheur

Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux faibles

-  CE - Chardonneret élégant
-  FG - Fauvette grisette
-  HP - Hypolaïs polyglotte
-  TP - Tarier pâtre
-  TDB - Tourterelle des bois

Habitats d'espèces de l'avifaune

-  Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux boisés et pour les espèces généralistes
-  Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux semi-ouverts
-  Habitats attractifs pour le cortège d'espèces de milieux humides
-  Habitats secondaires de reproduction, d'alimentation et de repos pour l'avifaune locale
-  Habitats peu attractifs pour l'avifaune locale



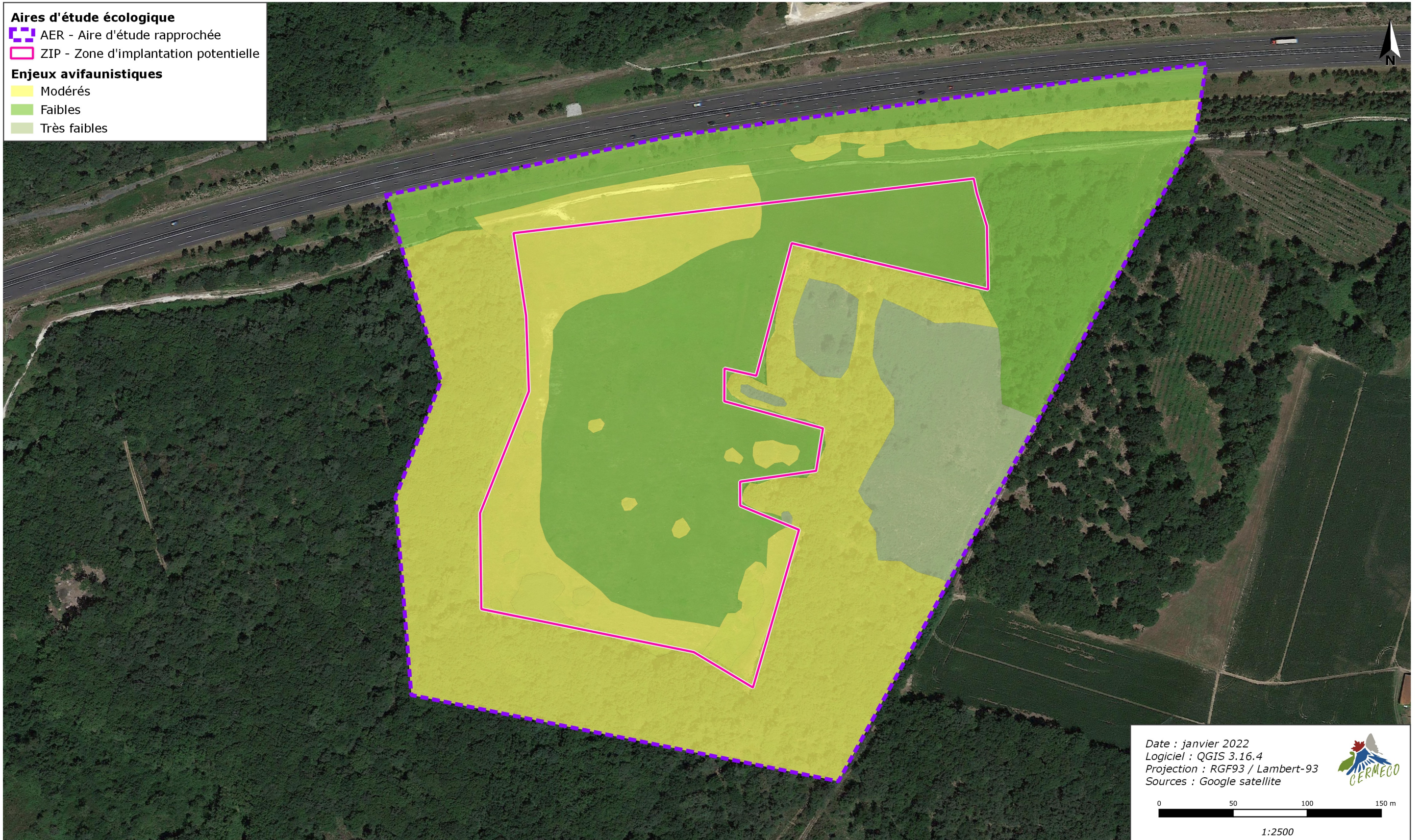
Enjeux avifaunistiques

Aires d'étude écologique

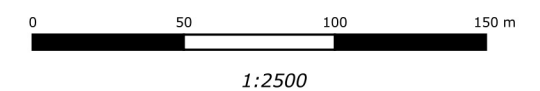
- AER - Aire d'étude rapprochée
- ZIP - Zone d'implantation potentielle

Enjeux avifaunistiques

- Modérés
- Faibles
- Très faibles



Date : janvier 2022
Logiciel : QGIS 3.16.4
Projection : RGF93 / Lambert-93
Sources : Google satellite



3.4.3.3.3. Les mammifères (hors chiroptères)

Résultats des inventaires

Les relevés de terrain ont permis d'inventorier trois espèces de mammifères (hors chiroptères) : il s'agit du Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*), du Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*) et du Renard roux (*Vulpes vulpes*).

Leur présence a pu être détectée principalement à partir de l'observation d'empreintes, de restes de repas, de fèces et d'un piège photo. De plus, les habitats présents dans et autour de l'aire d'étude sont propices au développement de ces espèces.

Évaluation des enjeux

Les espèces de mammifères (hors chiroptères) recensées sont très communes localement et à l'échelle nationale. Elles ne portent pas d'enjeu particulier.

Espèces potentielles

Le recueil bibliographique fait état de la présence d'espèces potentielles à enjeu telles que la Belette d'Europe (*Mustela nivalis*), l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*), la Genette commune (*Genetta genetta*), le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*), la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Putois d'Europe (*Mustela putorius*).

Parmi elles, certaines sont mentionnées en annexe de la Directive Habitats-Faune-Flore ou protégées à l'échelle nationale par l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection :

- Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) : art.2 ;
- Genette commune (*Genetta genetta*) : A V / art.2 ;
- Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) : art.2 ;
- Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) : A II & IV / art.2.

Certaines des espèces potentielles affichent de même un statut défavorable sur les listes rouges nationales et d'ex-Aquitaine :

- Belette d'Europe (*Mustela nivalis*) : quasi-menacée (NT) en liste rouge régionale ;
- Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*) : NT en listes rouges nationale et régionale ;
- Putois d'Europe (*Mustela putorius*) : NT en listes rouges nationale et régionale.

Etude de la probabilité de fréquentation régulière de la ZIP par les espèces de mammifères (hors chiroptères) potentielles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux régionaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	Bois de feuillus et lisières.	Faibles	Modérée dans les bois.
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Forêts, bosquets, canopées.	Très faibles	Modérée dans les bois.
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	Boisements, proche de cours d'eau.	Faibles	Faible dans les bois.
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Prairies, bosquets, haies, jardin.	Très faibles	Forte dans les friches et en lisière.
Lapin de Garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Prairies, bocages, lisières, haies.	Faibles	Faible dans les friches.
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Rivières, torrents, étangs, berges.	Faibles	Nulle en l'absence d'habitats favorables.
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	Bois de feuillus, lisières, rives.	Faibles	Faible dans les bois.

Les habitats d'espèces de mammifères (hors chiroptères)

Au vu des espèces recensées et potentiellement présentes, les principaux enjeux pour les habitats d'espèces concernent les habitats boisés qui entourent l'aire d'étude. En effet, ces habitats sont favorables à la reproduction, l'alimentation et au repos des espèces de mammifères locales (hors chiroptères). Des enjeux faibles sont ainsi associés aux bois de feuillus et aux bois mixtes.

Les friches, les ronciers, les mares, les plantations de feuillus et les roselières sont des habitats d'alimentation et de repos pour les espèces de mammifères locales. Compte tenu des espèces observées, des enjeux très faibles leurs sont ainsi associés.

Enjeux mammalogiques (hors chiroptères) par habitats

Habitat	Enjeux mammalogiques	Remarques
Bois de feuillus	Faibles	Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères)
Bois mixte	Faibles	
Friche hygrophile	Très faibles	Habitats d'alimentation et de repos pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères)
Friche mésohygrophile	Très faibles	
Friche mésophile x Bois mixte	Très faibles	
Mare temporaire	Très faibles	
Plantation de feuillus	Très faibles	
Roncier	Très faibles	
Roselière	Très faibles	

Synthèse des enjeux

Aucune espèce de mammifères (hors chiroptères) à enjeu n'a été recensée dans l'aire d'étude.

Des enjeux faibles sont associés aux bois de feuillus et mixtes présents dans l'aire d'étude. Ce sont des habitats favorables à la reproduction, l'alimentation et le repos de la plupart des espèces de mammifères présentes (hors chiroptères).

Des enjeux très faibles sont associés aux habitats qui sont secondairement fréquentés par les espèces locales de mammifères pour l'alimentation et le repos.

Synthèse des enjeux mammalogiques locaux (hors chiroptères)

Espèces/Habitats d'espèces	Protection nationale / Directive Habitat - Faune - Flore	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Note d'enjeux	Enjeux locaux
ESPECES POTENTIELLES					
Belette d'Europe	-/-	LC	NT	-	Faibles
HABITATS D'ESPÈCES					
		Bois de feuillus			Faibles
		Bois mixte			Faibles

- Les **bois de feuillus** et les **bois mixtes** possèdent des **enjeux faibles**.
- Les **habitats secondaires d'alimentation** et de **repos** pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères) possèdent des enjeux **très faibles**.

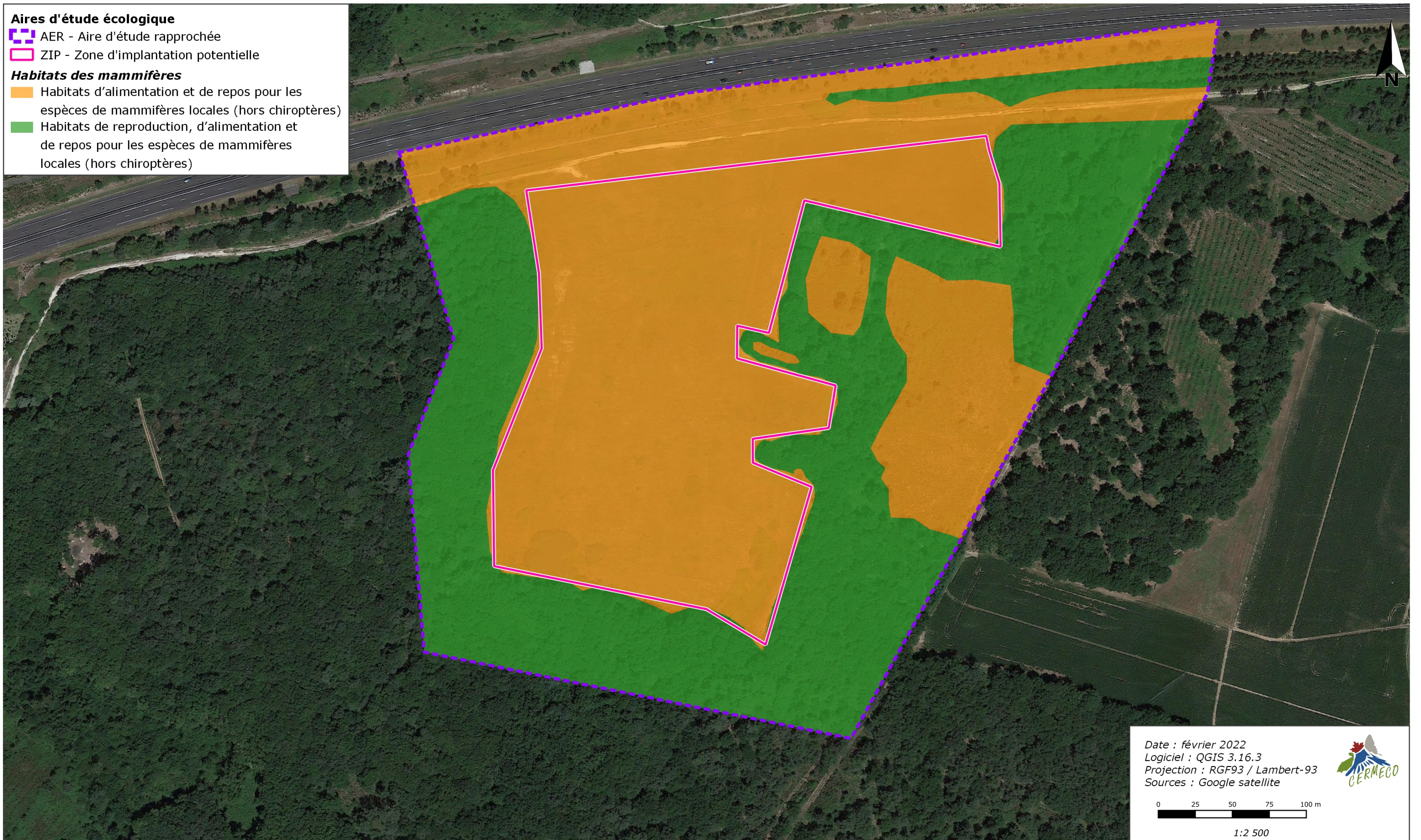
Habitats des mammifères

Aires d'étude écologique

- AER - Aire d'étude rapprochée
- ZIP - Zone d'implantation potentielle

Habitats des mammifères

- Habitats d'alimentation et de repos pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères)
- Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères)



Enjeux mammalogiques

Aires d'étude écologique

- AER - Aire d'étude rapprochée
- ZIP - Zone d'implantation potentielle

Enjeux mammalogiques

- Faibles
- Très faibles



3.4.3.3.4. Les Chiroptères

Résultats des inventaires

Cinq espèces ou groupes d'espèce de chiroptères ont été identifiées lors des écoutes actives et passives du 9 juin et du 20 juillet 2021. Elles sont présentées dans le tableau suivant :

Espèces de chiroptères recensées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Type de contacts	Nombre de contacts	Pourcentage du nombre de contacts totaux	Remarques
Groupe Sérotule	<i>Nyctalus / Eptesicus sp.</i>	Sonar et cris sociaux	207	6,4%	Transit
Murin sp.	<i>Myotis sp.</i>	Sonar	52	1,7%	Transit
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Sonar et cris sociaux	2705	84,8%	Transit et chasse
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Sonar et cris sociaux	211	6,6%	Transit
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Sonar et cris sociaux	17	0,5%	Transit

Sur la nuit d'enregistrement, 3192 contacts ont été identifiés. L'espèce la plus contactée est la Pipistrelle commune avec presque 85% des contacts identifiés.

Plusieurs espèces ont été contactées en émettant des cris sociaux et laissant supposer la présence de gîtes de reproduction aux alentours. La recherche diurne de ces gîtes a mis en évidence la présence de quelques arbres ou infrastructures favorables au sein de l'aire d'étude principalement au niveau des bois de feuillus.

L'étude de l'activité des espèces recensées par milieux montre une fréquentation plus importante en lisière des bois de feuillus à proximité de la mare à l'est.

Les points d'écoute manuels ont permis de contacter la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl au crépuscule sur le site.

Le niveau d'activité des chiroptères par milieux échantillonnés est évalué à partir du référentiel proposé par Vigie chiro. Le coefficient de détectabilité en fonction des espèces est ainsi pris en compte dans l'analyse. Cette méthode permet de comparer le site avec une référence nationale et en conclure l'importance du site pour les espèces de chiroptères locales.

Évaluation de l'activité des chiroptères dans l'aire d'étude, par milieux échantillonnés

Espèces	Lisière bois de feuillus / Friche mésohygrophile (SM4BAT-1)	Bois de feuillus (SM4BAT-2)	Lisière bois de feuillus / Friche mésohygrophile au nord (SM4BAT-3)
Groupe sérotule	Fort Cris sociaux	Faible	Fort Cris sociaux
Murin sp.	Moyen	Moyen	Fort
Pipistrelle commune	Fort	Fort	Moyen

Espèces	Lisière bois de feuillus / Friche mésohygrophile (SM4BAT-1)	Bois de feuillus (SM4BAT-2)	Lisière bois de feuillus / Friche mésohygrophile au nord (SM4BAT-3)
	Cris sociaux et chasse	Cris sociaux	Chasse
Pipistrelle de Kuhl	Moyen Cris sociaux	Moyen	Faible
Pipistrelle de Nathusius	Moyen Cris sociaux	Nul	Faible Cris sociaux

Évaluation des enjeux

Parmi ces espèces, toutes protégées, deux figurent autre qu'en « préoccupation mineure » sur la liste rouge nationale :

- La Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Nathusius qui sont « quasi-menacées ».

De plus, une espèce figure autre qu'en « préoccupation mineure » sur la liste rouge ex-région Aquitaine de 2019 :

- La Pipistrelle de Nathusius qui est « quasi-menacée ».

Les sons de Murins sp. peuvent concerner le Murin d'Alcathoe, le Murin de Bechstein et le Murin de Natterer qui sont inscrits comme « quasi-menacés » sur la liste rouge de l'ex-région Aquitaine. Le Petit murin peut également faire partie de ce groupe et est inscrit comme « en danger » sur cette même liste. Le Murin de Bechstein et le Petit murin sont également inscrits comme « quasi-menacé » sur la liste rouge nationale. Les autres Murins potentiellement présents n'ont pas d'enjeux nationaux ni régionaux.

A noter également que le groupe de Sérotule peut concerner des sons de Grande noctule et de Noctule commune évaluées comme « vulnérables » sur les listes rouges nationale et régionale. Ces sons peuvent également correspondre à de la Noctule de Leisler et de la Sérotine commune classées comme « quasi-menacées » sur la liste rouge nationale.


Les enjeux locaux déterminés ci-après ont pris en compte la liste rouge nationale, les enjeux régionaux, la nature d'occupation de l'aire d'étude et l'occurrence analysée dans cette même aire d'étude. Ainsi, une espèce très peu occurrente dans l'aire d'étude et enregistrée seulement en transit n'aura pas d'enjeux locaux significatif. En revanche, une espèce dont l'occurrence est assez importante aura des enjeux supérieurs car elle prouve la présence régulière de cette espèce au niveau local, ne serait ce même qu'en transit.

De même, une espèce qui est présente en chasse aura des enjeux supérieurs à celle qui ne sera repérée qu'en transit. Des enjeux encore plus importants sont alors à prévoir pour une espèce pour laquelle des cris sociaux ont été enregistrés, le tout, toujours pondéré par l'enjeu régional de l'espèce.

Hiérarchisation des enjeux locaux des chiroptères

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
Groupe Sérotule	Groupe contacté plusieurs fois dans l'aire d'étude. Les sons semblent correspondre à de la Noctule de Leisler et de la Sérotine commune. Néanmoins, les autres espèces ne peuvent pas être exclues avec certitude.	Groupe d'espèces principalement arboricoles et ayant des enjeux nationaux.	-	Modérés (6)
Murin sp.	Quelques contacts dans l'aire d'étude. Les espèces de ce groupe ont été contactées seulement en transit.	Certaines espèces de ce groupe sont plus ou moins communes dans leurs aires de répartition.	-	Faibles (4)
Pipistrelle commune	Espèce bien présente dans l'aire d'étude et plus particulièrement en lisière des bois de feuillus, proche de la mare. Une activité de chasse et des cris sociaux ont été enregistrés. De plus, elle a été contactée au crépuscule.	Espèce anthropophile, ses populations présentent cependant un déclin national, notamment en raison d'une raréfaction de la ressource alimentaire.	Modérés	Modérés (6)
Pipistrelle de Kuhl	Espèce contactée plusieurs fois dans l'aire d'étude. Des cris sociaux ont été enregistrés.	Espèce anthropophile, ses populations présentent cependant un déclin national, notamment en raison d'une raréfaction de la ressource alimentaire.	Faibles	Faibles (4)
Pipistrelle de Nathusius	Quelques contacts enregistrés pour cette espèce dans l'aire d'étude, principalement en lisière des bois de feuillus à proximité de la mare. Des cris sociaux ont été enregistrés.	Espèce localisée et peu commune localement et menacée à l'échelle nationale par la destruction des gîtes arboricoles et par le développement des éoliennes.	Modérés	Faibles (5)

Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)



Source : INPN

La **Pipistrelle commune** est une espèce de chauves-souris très commune localement. Elle s'est très bien adaptée au développement anthropique ce qui lui permet de coloniser une grande variété de milieux.

L'espèce est active au sein de l'aire d'étude et plus particulièrement en lisière de bois de feuillus, proche de la mare temporaire à l'est. Une activité de chasse et des cris sociaux ont notamment été enregistrés.

Ses enjeux locaux sont considérés comme **MODÉRÉS**.

Espèces potentielles

Le recueil bibliographique fait état de la présence potentielle du complexe Grand murin / Petit murin sur la commune de Saint Martial d'Artenset ou à proximité.

Aucun site de reproduction ne semble correspondre aux exigences de ces deux espèces. Les milieux autour de l'aire d'étude semblent également peu favorables. Ainsi ces espèces peuvent être présentes occasionnellement en transit ou en chasse dans l'aire d'étude. La probabilité de fréquentation régulière du site est ainsi évaluée comme faible.

Etude de la probabilité de fréquentation régulière de la ZIP par les espèces de chiroptères potentielles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux patrimoniaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Complexe Grand murin / Petit murin	<i>Myotis myotis/blythii</i>	Espèces gîtant préférentiellement dans les milieux souterrains, artificiels ou naturels.	Modérés	Faible, en transit ou en chasse.

Les habitats d'espèces des chiroptères


Des enjeux modérés sont associés aux bois de feuillus qui est un habitat de reproduction de chasse et de transit pour les espèces de chiroptères arboricoles telles que la Pipistrelle de Nathusius et certaines espèces du groupe Sérotule.

Les bois mixtes seuls ou en mosaïque possèdent des enjeux faibles. La présence de résineux au sein de ces bois réduit la densité d'arbres propices à la présence de gîtes. Ils sont donc considérés comme des habitats secondaires de reproduction, de chasse et de transit pour les espèces de chiroptères arboricoles.

Les milieux humides et ouverts tels que les friches hygrophiles, les friches mésohygrophiles, les mares temporaires et les roselières sont des habitats de chasse et transit pour les espèces de chiroptères locales. Des enjeux faibles leur ont été attribués.

Les espèces à enjeux modérés

Groupe Sérotule (*Nyctalus / Eptesicus sp*)



Sérotine commune
Source : PNA Chiroptères

Le groupe Sérotule comprend potentiellement des cris de Noctules et de Sérotine commune. Les Noctules sont des espèces arboricoles et la Sérotine commune gîte en période de reproduction dans le bâti, rarement dans des cavités arboricoles. Ces espèces sont « quasi-menacées » à « vulnérables » sur la liste rouge nationale.

Plusieurs cris ont été enregistrés pour ce groupe d'espèces. Les habitats sont favorables à la chasse et quelques arbres sont favorables à la présence gîtes pour les Noctules. Les sons semblent correspondre à de la Noctule de Leisler et à de la Sérotine commune mais le manque de certitude ne permet pas d'exclure les autres espèces.

Ses enjeux locaux sont considérés comme **MODÉRÉS**.

Les autres habitats sont peu attractifs pour les espèces de chiroptères locales et possèdent des enjeux très faibles.

Enjeux chiroptérologiques par habitats

Habitat	Enjeux chiroptérologiques	Remarques
Bois de feuillus	Modérés	Habitat de reproduction, de chasse et de transit pour les espèces de chiroptères arboricoles
Bois mixte	Faibles	Habitats secondaires de reproduction, de chasse et de transit pour les espèces de chiroptères locales
Friche mésophile x Bois mixte	Faibles	
Friche hygrophile	Faibles	
Friche mésohygrophile	Faibles	
Mare temporaire	Faibles	Habitats de chasse et de transit pour les espèces de chiroptères locales
Roselière	Faibles	
Plantation de feuillus	Très faibles	Habitats peu attractifs pour les espèces de chiroptères locales
Roncier	Très faibles	

Synthèse des enjeux

Des enjeux modérés ont été associés au groupe Sérotule et à la Pipistrelle commune recensés dans l'aire d'étude.

Les bois de feuillus possèdent des enjeux modérés en raison de leur attractivité pour les espèces de chiroptères arboricoles.

Synthèse des enjeux chiroptérologiques

Espèces/Habitats d'espèces	Protection nationale / Directive Habitats Faune Flore	Liste rouge nationale	Liste rouge aquitaine	Note d'enjeux	Enjeux locaux
ESPÈCES RECENSÉES					
Groupe Sérotule	Art.2 / AIV	-	-	6	Modérés
Pipistrelle commune	Art.2 / AIV	NT	LC	6	Modérés
Murin sp.	Art.2 / AIV	-	-	4	Faibles
Pipistrelle de Kuhl	Art.2 / AIV	LC	LC	4	Faibles
Pipistrelle de Nathusius	Art.2 / AIV	NT	NT	5	Faibles
HABITATS D'ESPÈCES					
	Bois de feuillus				Modérés
	Bois mixte				Faibles
	Friche mésophile x Bois mixte				Faibles
	Friche hygrophile				Faibles
	Friche mésohygrophile				Faibles
	Mare temporaire				Faibles
	Roselière				Faibles

NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure

- Les principaux enjeux chiroptérologiques concernent le **groupe Sérotule** et la **Pipistrelle commune** avec des enjeux **modérés**.
- Les **bois de feuillus** sont des habitats privilégiés pour les espèces de chiroptères arboricoles et possèdent des enjeux **modérés**.